

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

INNATE PHARMA ANNONCE LE DÉPÔT D'UN DOCUMENT D'ENREGISTREMENT FORM-F1 EN VUE DE SON INTRODUCTION EN BOURSE ENVISAGÉE AUX ÉTATS-UNIS ET LE DÉPÔT D'UN DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

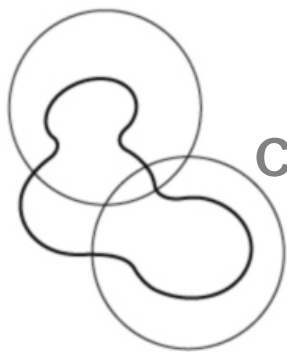
Marseille, France, le 20 septembre 2019, 23:30

INNATE PHARMA S.A. (Euronext Paris: IPH – ISIN: FR0010331421) (« **Innate** » ou la « **Société** »), une société de biotechnologie française spécialisée dans la découverte, le développement et la commercialisation d'anticorps thérapeutiques « first-in-class » exploitant le système immunitaire pour traiter des cancers en fort besoin médical, annonce aujourd'hui le dépôt d'un Document d'Enregistrement Form F-1 auprès de la Securities and Exchange Commission (« **SEC** ») dans le cadre de son projet d'introduction en bourse sous la forme d'American Depositary Shares (« **ADSs** ») représentant des actions ordinaires aux États-Unis (l'« **Offre aux États-Unis** »). Concomitamment, Innate Pharma envisage l'émission d'actions ordinaires par voie de placement privé en Europe et dans d'autres pays en dehors des États-Unis (le « **Placement Privé en Europe** » et, ensemble avec l'Offre aux États-Unis, l'« **Offre Globale** »). Tous les titres vendus dans le cadre de l'Offre Globale seront émis par la Société. Le nombre d'actions ordinaires représentées par chaque ADS, le nombre d'ADSs et d'actions ordinaires offerts par la Société et la fourchette de prix de l'Offre Globale n'ont pas encore été déterminés. La Société a procédé à une demande d'admission de ses ADSs sur le Nasdaq Global Market sous le symbole « IPHA ». Les actions ordinaires d'Innate Pharma sont cotées sur le marché réglementé d'Euronext à Paris sous le symbole « IPH ». Le Document d'Enregistrement Form F-1 déposé auprès de la SEC demeure soumis à son approbation.

Citigroup, SVB Leerink et Evercore ISI agissent en qualité de teneurs de livre associés de l'Offre aux États-Unis et Citigroup agit en qualité de coordinateur global du Placement Privé en Europe.

La Société a également déposé aujourd'hui auprès de l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** ») un Document d'Enregistrement Universel. Ce document contient le Rapport Financier Semestriel au 30 juin 2019. Il incorpore par référence, et met à jour, le Document de Référence 2018 de la Société, déposé auprès de l'AMF le 30 avril 2019. Cette mise à jour concerne en particulier les sections relatives aux facteurs de risque et la description de la stratégie et des activités de la Société qui ont été préparées (dans le cadre de l'établissement du Document d'Enregistrement Form F-1) à la suite des accords de 2018 avec AstraZeneca, dont l'acquisition de Lumoxiti, le produit commercial d'Innate Pharma.

Des exemplaires du Document d'Enregistrement Universel sont disponibles gratuitement au siège social de la Société et sur le site internet de la Société (www.innate-pharma.com) et de l'AMF (www.amf-france.org). Les actions nouvelles émises dans le cadre de l'Offre Globale (y compris celles sous-jacentes aux ADSs) feront l'objet d'une demande d'admission sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (mais pas d'une offre au public en France). A cet effet, un prospectus d'admission, composé du Document d'Enregistrement Universel et d'une note d'opération (comportant le résumé du prospectus), sera soumis au visa de l'AMF après la détermination des conditions définitives de l'Offre Globale et préalablement à son règlement-livraison.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Les titres ne pourront être vendus, et aucune offre d'achat ne pourra être acceptée avant cette approbation par la SEC. Le présent communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat de titres dans une quelconque juridiction, et ne pourra être considéré comme une offre, une sollicitation ou une vente dans une quelconque juridiction au sein de laquelle toute offre, sollicitation ou vente serait illégale avant un enregistrement ou une certification conformément à la réglementation locale. Le Document d'Enregistrement Form F-1 peut être obtenu par le public sur le site internet de la SEC.

À propos d'Innate Pharma :

Innate Pharma S.A. est une société de biotechnologies commerciale spécialisée en immuno-oncologie, dédiée à l'amélioration du traitement des cancers grâce à des anticorps thérapeutiques innovants exploitant le système immunitaire.

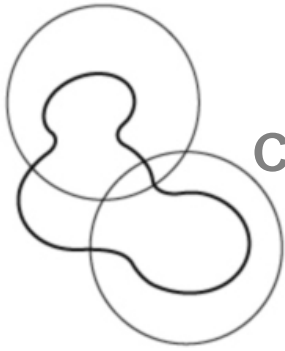
Le produit commercial d'Innate Pharma, Lumoxiti, pris en licence à AstraZeneca, a été approuvé par la FDA en septembre 2018. Lumoxiti est un produit d'oncologie « first-in-class » pour le traitement de la leucémie à tricholeucocytes (LT). Le large portefeuille d'anticorps d'Innate Pharma inclut plusieurs candidats potentiellement « first-in-class » au stade clinique et préclinique dans des cancers où le besoin médical est important.

Pionnière dans la biologie des cellules NK, Innate Pharma a élargi son expertise au microenvironnement tumoral et au ciblage d'antigènes tumoraux, ainsi qu'à l'ingénierie des anticorps. L'approche d'Innate Pharma lui a permis de nouer des alliances avec des sociétés leaders de la biopharmacie comme Bristol-Myers Squibb, Novo Nordisk A/S ou Sanofi ainsi qu'un partenariat multi-produits avec AstraZeneca.

Innate Pharma est une société cotée sur le compartiment B du marché réglementé Euronext Paris (Euronext: IPH - ISIN: FR0010331421).

Avertissement :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à l'Offre Globale envisagée, notamment en ce qui concerne sa réalisation, son calendrier et sa taille, et relatifs aux projets de développement cliniques de la Société, sa stratégie commerciale et réglementaire et sa performance future attendue. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux décrits, induits ou anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Ces aléas et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, y compris celles relatives à l'innocuité, aux progrès et aux résultats des essais cliniques en cours ou prévus, y compris ceux de monalizumab et d'IPH4102, aux examens et autorisations d'autorités réglementaires comme la FDA et l'EMA, concernant les produits-candidats de la Société, au succès de stratégies d'in-licensing et d'out-licensing, à la capacité de la Société à continuer à lever des fonds pour son développement, incluant l'Offre Globale envisagée, ainsi qu'à ceux identifiés et développés à la section « Facteurs de Risques » du Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 20 septembre 2019, disponible sur les sites Internet d'Innate Pharma (www.innate-pharma.com) et de l'AMF (www.amf-france.org). Sous réserve de la réglementation applicable, la Société ne prend aucun engagement de mise à jour ou de révision des informations contenues dans ce communiqué. Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions d'Innate Pharma dans un quelconque pays. Ce communiqué de presse a été réalisé en langues française et anglaise ; en cas de différence entre les textes, la version française prévaudra.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Relations investisseurs

Innate Pharma

Danielle Spangler
Tel.: +1 917 499 6240
Danielle.Spangler@innate-pharma.fr

Jérôme Marino
Tel.: +33 (0)4 30 30 30 30
investors@innate-pharma.com

Contacts Presse

Innate Pharma

Tracy Rossin
Tel. : +1 240 801 0076
Tracy.Rossin@innate-pharma.com

ATCG Press

Marie Puvieux
Tel. : +33 (0)9 81 87 46 72
innate-pharma@atcg-partners.com